



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Communiqué de presse

En juillet 2014, plusieurs élus et responsables économiques du territoire ont écrit à la ministre des outre-mer afin que puisse être établi un diagnostic sur le statut de l'archipel et proposé des pistes d'évolution.

Madame George Pau-Langevin a saisi le vice-président du Conseil d'État de cette demande. Monsieur Laurent Olléon, Conseiller d'État désigné par le Conseil d'État, a rendu son rapport à la ministre des outre-mer, le 8 décembre 2015.

Ce travail constitue une contribution utile à la réflexion sur l'avenir institutionnel du territoire. Il revient désormais à l'ensemble des élus et des forces vives de poursuivre cette réflexion.

Lors de la réception du rapport, la ministre des Outre-mer s'est dite disponible pour recevoir dès le début 2016, les élus et les acteurs institutionnels qui le souhaiteraient.

Le rapport de M. Laurent OLLÉON est disponible sur le site de la préfecture à l'adresse suivante : www.saint-pierre-et-miquelon.gouv.fr / dans la rubrique « Dossiers ».